

Le Récolteur

S'unir
pour s'aider!

Bulletin d'information du Groupe multiconseil agricole Saguenay-Lac-Saint-Jean

Volume 11 • Numéro 2 • Février 2024



Revoir notre vision de la
fertilisation azotée : un atout!

Page 12

Prime-Vert au volet génie!

Page 18

Statistiques de février

Page 28

Sommaire

- 4 **MOT DU DIRECTEUR**
- 6 **MOT DU CA**
- 8 **Bienvenue à notre nouveau collègue!**
- 9 **Méchoui**
- 10 **GESTION**
Journée des grains bio
- 12 **AGRO**
Revoir notre vision de la fertilisation azotée :
un atout pour la résilience de votre entreprise
- 16 **Modifications réglementaires concernant le
Code de gestion des pesticides**
- 18 **GÉNIE**
Prime-Vert au volet génie!
- 22 **CYBER INFO**
Oh non! Mon compte a été piraté!
- 26 **CHRONIQUE BOEUF**
Astuce pour "épilucher" vos balles de foin
- 28 **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 29 **STATISTIQUES**

L'équipe du Récolteur



Alexandra Gagnon
Agronome

alexandra.gagnon@gmasaglac.com



Naëla Laberge-Grégoire
Candidate à la
profession d'ingénieur

naela.laberge.gregoire@gmasaglac.com



Marc Coulombe
Directeur adjoint

marc.coulombe@gmasaglac.com

MERCI à nos
généreux partenaires!!



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

193, AV. ST-ALPHONSE, ST-BRUNO

418-343-2807

418-487-7341

www.jamcoentrepreneur.com

LES ENTREPRISES JAMCO
UNE RÉFÉRENCE DANS LE
SECTEUR AGRICOLE

- Construction d'étable neuve et agrandissement de bâtiment existant
- Fosse à fumier
- Silo couloir (Bunker)
- Bétonnage en tout genre



Disponible à tout
bout de champ



Marilyn Girard, agr.
581 230-9948
marilyn.girard@bnc.ca

Véronique Villeneuve, agr.
581 574-2442
veronique.villeneuve@bnc.ca



ADN CPA

Régis Fontaine, CPA auditeur
Associé

TEL : (418) 542-6457
Fax : (418) 542-7412
www.adncpa.ca

2235 rue St-Jacques, Jonquière, G7X 5X3





Mot du directeur général

Denis Larouche
Directeur général et agronome

Retour sur l'AGA du GMA du 12 décembre 2023

Les administrateurs voulaient essayer une nouvelle formule pour 2023 en organisant notre AGA directement chez un membre. Quoi de mieux pour inaugurer cette nouvelle formule en l'organisant à la Ferme Laitière 3J dans la salle de la fromagerie au Pays-des-Bleuets!

Les membres présents ont voté à l'unanimité le droit d'usage 2024-2025 afin de le fixer à 250 \$ par membre. Je vous rappelle que le droit d'usage est facturé au premier septembre donc il n'aura pas d'impact pour l'année financière du GMA actuelle puisqu'elle se termine le 31 août 2024. Les résultats financiers révèlent un déficit qui avait été budgété. Le retour à l'équilibre budgétaire est visé pour l'année en cours.

En plus des autres sujets habituellement traités lors d'une AGA, deux prix de présence de 500 \$ ont été attribués parmi les membres présents grâce à la généreuse contribution financière de **BMO et de Lussier assurances**. Les gagnants sont M. Nelson Paradis de la ferme du même nom et Mme Lise Bradette de la Ferme laitière 3J.

Ce fut aussi l'occasion de souligner le départ de deux administrateurs, soit messieurs Guillaume Barrette et Nicolas Lavoie qui étaient en fonction depuis la fondation du GMA en 2014, et même avant la fusion!

Enfin, notre activité s'est terminée avec le témoignage de Mme Audrey Paradis, propriétaire de la Ferme Auny, à La Doré. Son parcours mettant en lumière ses défis et ses réussites a démontré toute la force et la détermination qu'elle a dû investir tout au long de sa vie agricole. Les nombreuses questions des participants, à la suite de son généreux témoignage, démontrent bien qu'elle a été une source d'inspiration pour les participants. Cela a eu un impact positif sur notre événement grâce au partage de sa passion pour l'agriculture.

Pour ceux qui ont manqué notre événement, prenez en note la date de la prochaine AGA du GMA qui se tiendra à Saguenay, le 10 décembre 2024, aux Jardins d'Alex et Jennie.



Merci à nos retraités du CA du GMA

Accepter le poste d'administrateur, peu importe l'organisation, demande une grosse dose de sacrifice et cela, autant pour votre ferme, pour votre famille, que pour vous-même! Lors de la fusion, Guillaume Barrette et Nicolas Lavoie étaient déjà administrateurs de leur groupe respectif. J'ai été, bien sûr, aux premières loges de leurs implications! Guillaume a été président du GMA de 2014 à 2021 en plus d'être notre représentant régional à VIA dans les dernières années. Si vous êtes un adepte de sa chronique dans *Le Récolteur*, je vous assure que Guillaume est tout aussi intéressant comme administrateur. Toujours prêt à débattre ou plutôt à discuter afin de remettre en question certaines certitudes ou habitudes. Il a démontré, tout au long de son implication, une disponibilité exemplaire et de la rigueur dans tous les mandats qu'ils lui ont été confiés. Nos échanges vont me manquer, mais je sais que la vie m'offrira une autre tribune pour discuter avec lui.

Nicolas, quant à lui, était un peu notre éclaireur. Je ne compte plus les fois où, à la fin d'un CA, celui-ci demandait la parole afin de nous exposer sa vision d'un problème agricole ou simplement d'une réflexion qui l'habitait. Pas toujours facile à suivre, car il faut patiner rapidement lorsqu'on échange avec lui. Il est informé et précis dans ses arguments. Nicolas s'est également impliqué dans quelques comités provinciaux.

Je vous remercie tous les deux pour votre généreuse implication. Vous allez me manquer!

Bienvenue à nos nouveaux administrateurs

Certains quittent et d'autres arrivent. Vous savez, en 36 ans, j'en ai vu passer des administrateurs! Mais ce que vous ne savez pas, c'est comment j'éprouve du plaisir à connaître et à discuter avec de nouveaux visages. Le GMA a toujours été vu comme une première implication dans le monde agricole et nous en sommes fiers! Nous pouvons sans aucun doute affirmer que nous sommes un genre de pouponnière d'administrateurs chevronnés qui pourront se servir de leurs apprentissages au GMA pour défendre et représenter le milieu agricole régional dans leurs futures implications. Souvenez-vous que Guillaume et Nicolas se sont impliqués plus de 10 ans dans la formule...

Donc, il me fait plaisir de vous annoncer que M. Timmy Gauthier, de la Ferme Nordan ainsi que M. Étienne Savard, de la Ferme C.R. Savard ont tous deux accepté un mandat de 3 ans comme administrateurs au GMA. Nous sommes très fiers de pouvoir compter sur deux relèves dynamiques qui sauront bien représenter vos préoccupations et apporter leurs contributions à la réussite de notre organisation.

Bienvenue à vous deux!

Denis



Mot du CA

Nicolas Blackburn
Administrateur

J'ai un parcours typique d'un agriculteur; j'ai travaillé sur la ferme depuis que je suis tout jeune.

Nos parents nous ont encouragés à aller à l'école le plus longtemps possible, ce qui m'a amené à étudier en génie mécanique et jamais je n'aurais pensé, qu'aujourd'hui, je m'occuperais de l'administration de l'entreprise!

Le pire, c'est que j'aime ça! Je ne le fais pas à temps plein; l'été je suis dans les champs et l'automne, je donne un coup de main à la fromagerie. L'hiver, on rattrape le retard dans les tâches que l'on n'a pas eu le temps de faire l'été et le printemps arrive... la saison recommence.

En effet, tout va vite de nos jours. Avez-vous le temps de tout faire? Dans mon cas, c'est toujours l'administration qui prend le bord pour aller régler une urgence ou aider pour faire un gros contrat. Ce qui m'amène comme réflexion : quelles sont les choses importantes dans la gestion de notre entreprise que nous négligeons, faute de temps?

Par exemple, connaissez-vous bien vos coûts de production? Est-ce quelque chose que vous calculez sur le coin de votre bureau avec votre petite calculatrice, avec en tête les coûts approximatifs de vos intrants, multipliant par 12 la dernière facture d'électricité, le tout divisé par le dernier chèque de votre plus gros vendeur?

Il est important aujourd'hui, avec l'inflation qui bat des records, les taux d'intérêt et la hausse des coûts des intrants, d'offrir à notre clientèle un prix juste et justifié. C'est pourquoi maintenant il est vraiment important de connaître nos marges de profit. En tant que producteur de lait, je connais à l'avance le pourcentage d'augmentation de l'ingrédient principal du fromage, mais ce n'est pas le cas pour les autres produits entrants. Ce n'est pas évident de s'asseoir devant son écran d'ordinateur et d'évaluer quelle sera l'augmentation du prix des produits d'emballage de cette année.

En cherchant sur Google, on trouve bien des façons, bien des modèles pour calculer notre coût de production. Mais lequel me convient? Avec l'aide du GMA, nous avons trouvé un logiciel pouvant répondre à plusieurs de ces questions. Le logiciel peut être adapté à plusieurs types de productions et de transformations. Une fois que les chiffres sont bien à leurs places, il est beaucoup plus facile et surtout plus rapide d'évaluer quel est le juste prix de mes productions.

Si ça vous intéresse, n'hésitez pas à contacter votre conseiller en gestion au GMA.

Nicolas



MERCI à nos
généreux partenaires!!

CÔTÉPETTERSEN

CABINET D'EXPERTISE EN RÈGLEMENT DE SINISTRES

ERIC CÔTÉ, EXPERT EN SINISTRES
ericcote@expertisescp.ca

812, boul. du Saguenay Est Chicoutimi (Québec) G7H 1L4

T 418 693-0437 F 418 693-7933

Dufour

Les Entreprises Dufour
Votre partenaire 100% régional

Dany Dufour

130, principale
St-Eugène-d'Argentanay
GOW 1B0

Bureau : 418.276.1478 poste 230
Cellulaire : 418.218.1473

dany@lesentreprisesdufour.com

DRAINAGE

Julien Adam & Fils



David Gauthier

418 251-1552

drainage.julienadam@hotmail.com

Depuis
1980





Bonjour à tous et à toutes!

Je me permets de prendre quelques instants pour me présenter à vous. Je m'appelle Xavier Asselin, et c'est avec plaisir que je me joins à l'équipe du GMA en tant que candidat à la profession d'ingénieur.

J'ai terminé l'année dernière mon parcours académique à l'Université McGill en Bioresource Engineering avec une spécialisation en agronomie. Originaire de notre belle région, je suis ravi de revenir chez moi et de pouvoir contribuer au développement de notre communauté!

Ma formation ainsi que mes quelques années d'expérience dans le milieu agricole m'ont permis d'acquérir des compétences et de façonner ma compréhension des défis et des opportunités qui nous attendent dans ce domaine passionnant.

Sur le plan personnel, le sport a toujours été une partie intégrante de ma vie. J'ai joué, entre autres, au football pendant de nombreuses années, dont cinq au niveau universitaire. Ce parcours a renforcé ma capacité à travailler en équipe, à gérer les défis avec résilience et à maintenir une discipline rigoureuse. Je suis également un grand passionné d'horticulture, de technologies et de fermentation.

J'espère sincèrement avoir l'opportunité de faire votre connaissance et de contribuer positivement à vos projets!

Au plaisir,

Xavier



Méchoui!!

**28e méchoui du GMA
Le samedi 3 août**

Cette année, nous avons le plaisir d'être accueillis par la Ferme Laprise et Fils, dans le secteur du Haut du Lac.

M. Samuel Laprise, sa famille et son équipe nous ouvriront leurs portes dès 15 h 00.

Samuel, aussi connu pour être impliqué au sein du CRJA, secteur Domaine du Roy, nous accueillera sur sa ferme laitière avec son père Robert et son frère William. Ils exploitent un troupeau laitier de 70 vaches holsteins, possèdent un robot de traite et cultivent environ 700 acres, dont 485 appartenant à la ferme. La ferme a entièrement été rénovée il y a moins de cinq ans.

Réservez votre journée pour participer à notre activité annuelle, c'est une excellente occasion de venir échanger entre membres et partenaires. Vous pourrez également voir la robotisation de la ferme lors d'une visite des installations. En plus de votre visite, des jeux gonflables, une épiluchette de blé d'inde, un apéro et le traditionnel méchoui vous attendent!

**Pour réserver votre place, vous pouvez dès à présent contacter
Julianne Lavoie au 418-547-9191 poste 264.**

Surveillez nos prochaines publications pour obtenir plus de détails.

Au plaisir de vous compter parmi nous lors de cette journée!

Votre équipe GMA



Johnny Lavoie
Agronome

Journée des marchés des grains biologiques

Le 25 janvier dernier avait lieu la journée des marchés des grains biologiques, à Chambord, au « Chalets et spa Lac-Saint-Jean ».

Cette journée a pour objectif de faire échanger et réseauter les acteurs du milieu de la production de grains biologiques de la région, et même certains acteurs qui viennent de l'extérieur. Nombreux y sont présents : les producteurs, certains intervenants des organismes concernés, les acheteurs (transformateurs et distributeurs), et les étudiants en Gestion et technologie d'entreprise du collège d'Alma y sont aussi invités.

L'animation de la journée a été faite par Mme Audrey Bouchard, organisatrice de l'évènement et agronome au GMA. Elle a présenté l'ordre du jour et introduit les conférenciers présents. Le mot d'ouverture a été prononcé par M. Olivier Milot, copropriétaire de la Ferme Taillon et Fils et représentant régional au sein du Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec (SPGBQ). La saison 2023 a été éprouvante dans la production de céréales et les acteurs du milieu présents avaient hâte de connaître leurs opportunités de marché.

La journée a commencé avec un aperçu des portraits régionaux et provinciaux de la production des grains biologiques, donnés par Mme Sara Villeneuve, agronome au MAPAQ. Il est intéressant de découvrir que notre Saguenay-Lac-Saint-Jean est au 6e rang quant au nombre d'entreprises en production biologique. Les superficies biologiques cultivées en céréales, oléagineux et plantes industrielles représentent environ 6 500 hectares. Il s'agit principalement des productions de chanvre, sarrasin et avoine.

La présentation suivante a été livrée par M. Étienne Lafrance, agent d'information sur les marchés, des Producteurs de grains du Québec. M. Lafrance nous a donné quelques perspectives à venir concernant le marché des grains pour la saison 2024. Celles-ci tiennent compte des tendances actuelles qui sont influencées par les récoltes de 2023 et les quantités toujours en stock. De plus, le taux de change du dollar canadien, qui a connu une baisse depuis le début 2022, exerce lui aussi un poids dans la balance quant au prix des importations des grains.



Par la suite, plusieurs présentations des acheteurs ont suivi.

Cette partie est très intéressante pour les producteurs qui souhaitent en connaître davantage sur les acheteurs potentiels. En effet, les acheteurs présents ont eu l'opportunité de présenter tour à tour un bref historique de leur entreprise de façon à se faire connaître au sein des producteurs. Ils ont également exposé leurs besoins d'approvisionnement en culture et en quantité pour la saison à venir. Certains ont profité de l'occasion pour préciser certaines de leurs conditions telles que leurs délais de paiement. Dans certains cas, le prix pour les contrats de la saison qui arrive a été donné, alors que d'autres préfèrent fonctionner par un contact privé avec chacun des vendeurs plutôt que de dévoiler leur prix.

Enfin, une présentation sur l'assurance récolte a aussi été donnée par Mme Claire Coulombe de la Financière agricole du Québec. Plusieurs critères énumérés dans cette présentation sont importants à prendre en considération lors d'une réflexion quant à votre assurance récolte. Notamment, l'admissibilité aux adaptations biologiques doit nécessairement impliquer qu'une proportion des superficies en culture de votre entreprise soit sous la régie biologique. De plus, l'entreprise doit être en mesure de fournir, à la demande de la FADQ, un document confirmant la certification biologique. Pour plus de détails, votre conseiller à la FADQ saura répondre à toutes vos questions.

Finalement, cette journée riche en échanges constructifs et en acquisition de nouvelles connaissances en termes d'actualité et de mise en marché a été une réussite.

C'est un rendez-vous pour l'an prochain!



Johnny





Sébastien Girard
Agronome

Revoir notre vision de la fertilisation azotée : un atout pour la résilience de votre entreprise

La gestion de l'azote en agriculture sera le défi du 21e siècle. Cet élément limitant dans les sols est facilement accessible avec le procédé Haber-Bosch depuis plus de 100 ans afin de produire de l'ammoniac à partir d'hydrocarbure et de l'azote de l'air. Cet azote bon marché subit également les effets de l'inflation et, devant des marges à l'hectare de plus en plus serrées, il est important de se pencher sur la question. Aujourd'hui, les connaissances scientifiques nous permettent d'affirmer que la gestion de l'azote agricole est à la source d'un ensemble de problèmes environnementaux. La figure qui suit montre bien les multiples risques de perte d'azote dans l'environnement.

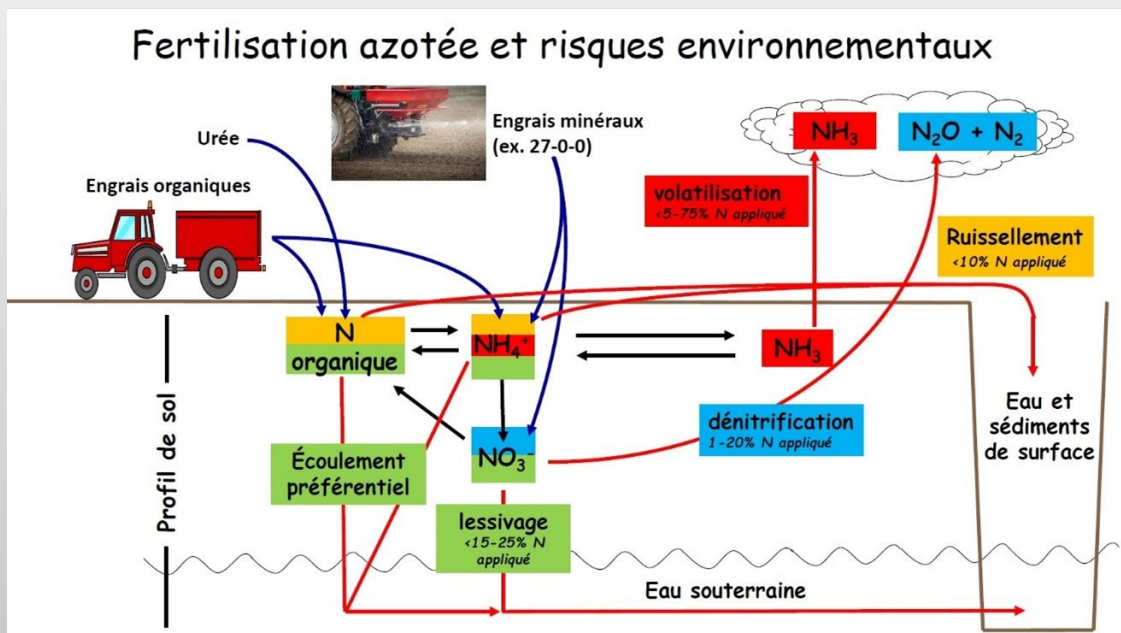


Figure 1 : Cycle de vie de l'azote agricole. (Extrait de Chantigny, 2023, Agri-Vision 2023)

Tel qu'on peut le voir, l'investissement dans l'azote minéral et dans les engrais organiques demeure à risque de pertes dans l'environnement, ce qui ne viendra pas remplir les grains et encore moins vos poches. La volatilisation, la dénitrification, le lessivage et le ruissellement sont tous des ennemis à la conservation de votre azote minéral pour vos plantes. En somme, on considère que seulement 20 % de l'azote appliqué se retrouve dans nos assiettes. Bien sûr qu'une partie de l'azote se retrouve dans les résidus de culture et dans les résidus de transformation alimentaire, mais tout de même, la littérature scientifique est d'avis que l'efficacité des engrais minéraux dépasse rarement 50 % pour les grandes cultures en général et 33 % pour les céréales.

Il y a toutefois certains principes clés à retenir. Tout d'abord, il va de soi que l'excès d'azote (ne pouvant pas être prélevé par la plante) génère l'essentiel des pertes. Par la suite, toute modification de pratiques qui améliorent l'efficacité de récupération de l'azote par la culture réduit le risque de perte. Finalement, augmenter l'efficacité des prélèvements se résulte en une réduction des besoins en intrants azotés, donc en une réduction de dépenses.

Nous devons donc revoir notre vision comptable actuelle des unités d'azotes et travailler à mieux comprendre et à tirer profit de la capacité du sol à fournir de l'azote. Cela passe par la **Gestion des 4 B** :

- Bonne source d'azote
- Bonne dose
- Bon endroit
- Bon moment

Pour ce faire, on va parler de 3 règles du pouce :

1. Éviter l'excès de nitrates dans le sol qui sont à risque de lessivage et de dénitrification. Ça, c'est généralement la dose d'engrais appliquée combinée aux épandages d'engrais organiques.
2. Éviter la présence d'ammoniac à la surface. Cela implique d'enfouir ses engrais de ferme et ses engrais ammoniacaux rapidement après l'application.
3. Retenir l'azote dans le système sol-plante :
 - Appliquer les engrais sur des végétaux en croissance, soit en post levée, sur les prairies, les cultures d'automne et les engrais verts;
 - Fractionner et utiliser des engrais à libération lente;
 - Combler une partie des besoins par des légumineuses dans la rotation.

Ce qu'il est important de retenir, c'est que de 50 à 90 % de l'azote retrouvé dans les cultures à la récolte provient de la réserve du sol tandis que de 10 à 50 % provient de la fertilisation. Voyant cela, il est important de considérer d'augmenter l'azote de la réserve du sol qui se retrouve à plus du trois quarts sous forme organique alors que l'ammoniac peut se retrouver fixé dans les argiles pour laisser un mince 1 à 5 % de l'azote minéral sous forme de NH_4^+ et de NO_3^- .

On comprend donc qu'on doit porter davantage attention à la formation de matières organiques.

Notre pensée conventionnelle fait facilement référence à l'apport de fumier pour augmenter la matière organique du sol, mais cet apport ne constitue que 12 à 23 % de l'apport de formation de matières organiques. Les résidus de récolte et les cultures de couverture contribuent à seulement 6 à 14 % de cet apport. Ce sont les racines et la mixité de patrons racinaires qui sont le summum dans la contribution de la formation de matières organiques dans le sol en étant responsable à 45 %. Les racines contribuent à structurer le sol et à former de la matière organique plus stable dans le temps à l'aide des exsudats et des métabolites de la microflore du sol.

Ce qui a été démontré, il y a près d'une quinzaine d'années, c'est que la réserve d'azote du sol augmente avec un apport de fumier annuel, certes, mais cette augmentation est légèrement plus importante en incluant des prairies. Le plus stupéfiant dans tout ça, comme le démontre la figure 2, c'est que le prélèvement de l'azote du sol augmente quatre fois plus avec la combinaison du fumier et des prairies.

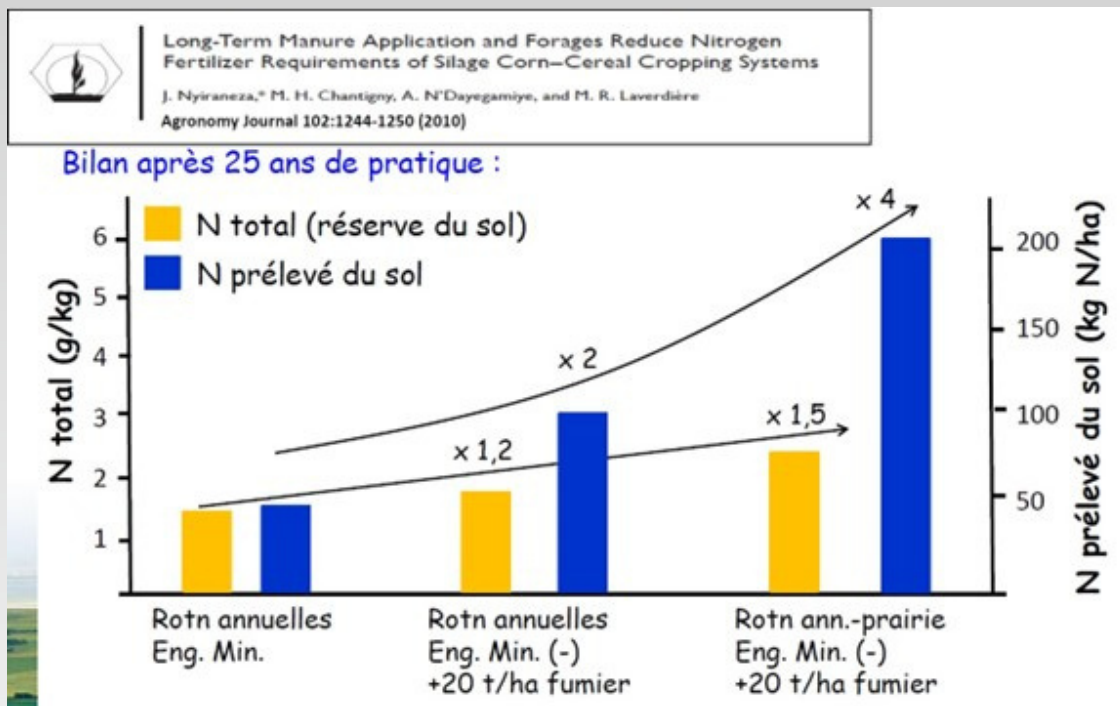


Figure 2 : Accumulation et fourniture d'azote. (Extrait de Chantigny, 2023, Agri-Vision 2023)

Bon, il n'est pas réaliste pour toutes les exploitations agricoles d'inclure des prairies et d'appliquer du fumier annuellement. Toutefois, même sous nos conditions, il devient de plus en plus possible de recycler la minéralisation de l'azote lorsque celle-ci est à son maximum.

Comme on peut le voir dans la figure 3, le taux de minéralisation de l'azote est à ses sommets lorsque la culture principale est souvent en maturation et en sénescence¹ et où les besoins sont minimaux. Cette image vient renforcer le besoin d'avoir une plante végétative qui couvre le sol soit en intercalaire de la culture principale, soit qui est implantée immédiatement après la récolte. Ceci est d'autant plus vrai en régie biologique où les mauvaises herbes peuvent grandement bénéficier de cette libération d'azote.

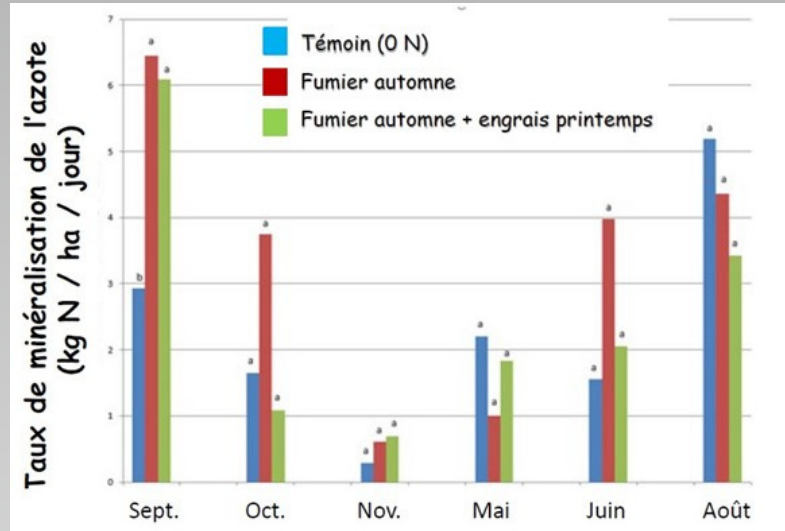


Figure 3 : Taux de minéralisation de l'azote durant la saison. (Extrait de Chantigny, 2023, Agri-Vision 2023)

L'arrivée de l'intelligence artificielle combinée avec des échantillonnages aux champs permettant d'effectuer des tests de validation de l'azote seront bientôt disponible. Cela viendra nous aider à produire des modèles prévisionnels pour faciliter la prise de décision face à la gestion de l'azote.

Pour l'instant, vous pouvez déjà adapter vos pratiques agricoles et vos rotations afin de maximiser le recyclage de l'azote, vous pouvez nourrir les bactéries du sol avec de la matière verte en revisitant les moments d'enfouissements, vous pouvez appliquer vos fertilisants azotés sur une culture en croissance active ou utiliser les retardateurs de libération de l'engrais si vous ne pouvez pas intervenir en post levée. De plus, en cas de fortes précipitations printanières ou en désir de gestion raisonnée de vos engrais azotés, vous pouvez faire appel à votre conseiller afin de valider les nitrates disponibles dans votre sol dans l'objectif d'ajuster vos applications en post levée.

Finalement, la chose la plus importante que vous devriez avoir en tête, c'est qu'il devient de plus en plus nécessaire d'avoir une diversité de patrons racinaires en place pour bâtir une structure de sol et accumuler de la matière organique stable qui deviendra votre réserve d'azote. Cette affirmation est particulièrement vraie dans les périodes où il est impossible d'intervenir en champ. C'est cette réserve d'azote dans le sol qui permettra à votre entreprise d'être plus résiliente dans les temps d'incertitudes que nous vivons actuellement.

Bonne planification!

Sébastien

[1]En biologie, la sénescence est un processus physiologique qui entraîne une lente dégradation des fonctions de la cellule à l'origine du vieillissement des organismes. (Source Wikipédia, 2024)

(Article inspiré d'une présentation de Martin Chantigny, Ph.D. AAC, Centre de recherche et de développement de Québec dans le cadre de la journée grandes cultures Agri-Vision, le 6 décembre 2023).



Nathalie Simard
Agronome

Modifications réglementaires concernant le Code de gestion des pesticides

Comme vous le savez déjà, depuis septembre 2018, les producteurs agricoles doivent avoir en main une prescription agronomique afin d'acheter ou de mettre en terre des semences de céréales, de canola, de maïs ou de soya enrobées de néonicotinoïdes. Cependant, des modifications seront apportées au Code de gestion des pesticides le 1er janvier 2025. Dans le but d'en faciliter votre compréhension, voici les grandes lignes relatives à ces modifications :

Modification de la classe 3A afin d'y inclure tous les traitements de semences insecticides, qu'ils soient des néonicotinoïdes ou non.

Classe 3A actuelle (en vigueur depuis le 8 septembre 2018)	Classe 3A modifiée (à partir du 1er janvier 2025)
<p>Tout pesticide qui enrobe une semence d'avoine, de blé, de canola, de maïs fourrager, de maïs-grain, de maïs sucré, d'orge ou de soya et qui est constitué d'un mélange qui renferme l'un ou plusieurs des ingrédients actifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Clothianidine ● Imidaclopride ● Thiaméthoxame 	<p>Toute semence d'avoine, de blé, de canola, de maïs fourrager, de maïs-grain, de maïs sucré, d'orge ou de soya enrobée d'un insecticide qui n'est pas un biopesticide.</p>

Vous devrez donc, à partir du 1er janvier 2025, avoir en main une prescription agronomique afin de pouvoir faire l'achat et la mise en terre de semences de céréales, de canola, de maïs ou de soya traitées avec tout type d'insecticide qui n'est pas un biopesticide. Les opérations de mise en terre de celles-ci doivent également être consignées dans votre registre d'utilisation des pesticides.



Introduction d'une nouvelle classe de pesticides; la classe 3B. Celle-ci inclut toutes semences de céréale, de canola, de maïs ou de soya enrobées d'un fongicide ou d'un biopesticide.

Vous n'aurez pas à avoir en main une prescription agronomique pour l'achat de semences enrobées de fongicide ou de biopesticide. Cependant, vous devrez être titulaire d'un certificat d'agriculteur pour l'application des pesticides (sous-catégorie E1 ou E2) afin de pouvoir les mettre en terre et les opérations doivent être consignées dans votre registre d'utilisation des pesticides.

De plus, à compter du **6 juillet 2024, il sera interdit de posséder un pesticide à moins d'être autorisé à le vendre ou à l'utiliser.** Vous devrez donc être titulaire d'un certificat d'agriculteur pour l'application des pesticides afin de stocker toutes semences de céréale, de canola, de maïs ou de soya enrobées d'un pesticide.

Finalement, à compter du **6 juillet 2024, il sera interdit d'appliquer un pesticide à proximité d'un établissement fréquenté par des enfants.** Vous devrez donc connaître l'emplacement des centres de la petite enfance, des milieux de garde subventionnés et des écoles afin de respecter les distances séparatrices lors de l'épandage de pesticides.

N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller agro afin d'obtenir plus de détails

Nathalie



Maude Larouche
CPI

Prime-Vert au volet génie!

Nous l'attendions tous avec impatience, le fameux [programme Prime-Vert](#). Le volet génie du GMA est à même de vous accompagner dans plusieurs types de projets admissibles au sous-volet 1.1 de ce programme.

De l'accompagnement est possible pour l'ensemble des projets favorisant l'optimisation de la gestion de l'eau (1.1.4). Dans cette section, on retrouve l'implantation d'ouvrages hydroagricoles, l'implantation d'ouvrage d'approvisionnement et de stockage d'eau et l'achat d'équipements de gestion de l'eau d'irrigation.

Plusieurs des images que vous retrouverez dans cet article proviennent des [fiches techniques du MAPAQ](#) mis à notre disposition pour vous accompagner dans les différents projets. N'hésitez pas à les consulter.

Ouvrages hydroagricoles

Parmi les ouvrages hydroagricoles admissibles, on retrouve ceux qui permettent une meilleure gestion des problèmes d'érosion, comme les protections enrochées (chutes enrochées) et les protections engazonnées (voies d'eau engazonnées). Les fossés-avaloir, les ouvrages de rétention d'eau et de sédimentation et les chambres de contrôle de drainage sont des dépenses admissibles à l'aide financière ainsi que l'aménagement des sorties de drains selon les bonnes pratiques.

Pour ceux qui seraient tentés de poser la question, NON, le drainage souterrain et le nivellement ne sont pas admissibles au programme, malheureusement! Les opérations visant les ponceaux ainsi que les aménagements de cours d'eau non plus.



[Photo 1. Chutes ou déversoirs enrochés](#)



[Photo 2. Voies d'eau engazonnées](#)



[Photo 3. Avaloir](#)



[Photo 4. Bassin de rétention et de sédimentation](#)

Ouvrages d'approvisionnement et de stockage d'eau

Les projets concernant l'implantation d'ouvrages d'approvisionnement et de stockage d'eau visent principalement les étangs d'irrigation (aménagement/agrandissement) et/ou les réservoirs étanches pour l'entreposage d'eau de pluie à des fins d'irrigation.



[Photo 5. Étangs d'irrigation](#)



[Photo 6. Captage et réservoir d'eau de pluie](#)

Équipement gestion de l'eau

Les équipements de gestion de l'eau d'irrigation (achat/location) admissibles à l'aide financière sont les aérateurs d'étang, les compteurs d'eau, les contrôleurs et les tensiomètres, les stations météorologiques et autres équipements de régie d'irrigation de base.



Photo 7. Exemples d'équipements admissibles (aérateur d'étangs, compteur d'eau, tensiomètre, station météo...)

Programme

Des montants forfaitaires sont accordés selon le type de projets, pour un maximum de 40 000 \$ par entreprise, pour la durée du programme.

Pour tous les projets, un diagnostic et une description détaillés doivent être déposés. Tout dépendant du cas, des plans et devis peuvent être exigés ainsi qu'une attestation de conformité selon différentes exigences.

Autres projets

Le sous-volet 1.2 comporte également des projets admissibles intéressants. L'aide financière accordée pour ceux-ci est plus élevée que pour le précédent, soit 75 000 \$ par entreprise pour la durée du programme.

La gestion des eaux de lavage de fruits et légumes est de retour dans le nouveau Prime-Vert.

Ce sous-volet admet aussi les activités de gestion des déjections animales produites dans les cours d'exercices. Parmi les dépenses admissibles, il y a, entre autres, l'implantation de bandes végétatives filtrantes (nivellement, drainage, semence), les planchers et toitures pour les aires d'alimentation et à portance améliorée, les ouvrages d'entreposage étanche (les fosses!), les clôtures, les brise-vent et plus encore!



Photo 8. Exemple de projets admissibles : laveuse à légumes, bande végétative filtrante, fosse, haies brise-vent

N'hésitez surtout pas à contacter un membre de l'équipe en génie pour savoir si votre projet est admissible à une quelconque aide financière! Il nous fera plaisir de vous accompagner!

Mande

**MERCI à nos
généreux partenaires!!**

Protégez votre exploitation avec nos produits d'assurance agricole

Gardons votre entreprise à la fine pointe

- Assurance des entreprises
- Service de prévention et gestion des risques
- Avantages sociaux et retraite

Contactez un conseiller HUB dès aujourd'hui pour vous aider à élaborer une stratégie complète qui réduit votre coût total du risque et améliore les performances de votre entreprise.

hubinternational.com

Melanie Tremblay

Expert en assurance agricole

melanie.tremblay@hubinternational.com - Tél. : 1-581-800-0636



GROUPE ALCO

Les meilleurs choisissent les meilleurs!

INGÉNIEURS EXPERTS-CONSEILS

DESIGN DE BÂTIMENT AGRICOLE

- Conception d'aménagement et réaménagement de bâtiment
- Étude de faisabilité
- Design et plan de bâtiment
- Surveillance et/ou suivi de chantier

ENVIRONNEMENT ET AGRONOMIE

- Design et plan de structure d'entreposage
- Surveillance
- Demande d'autorisation ministérielle
- Déclaration de conformité
- Gestion de l'eau en milieu agricole

PARTOUT AU QUÉBEC!

BUREAU NOTRE-DAME

201, rue St-Félix
Bon-Conseil, Québec J0C 1A0
Tél. : 819 204-1184

BUREAU LÉVIS

15, rue de l'Aréna
Lévis, Québec G6J 0B1
Tél. : 418 496-7474

BUREAU ALMA

2204, rue Scott Ouest
Alma, Québec G8C 1A9
Tél. : 418 487-3758

COURRIEL :

info@groupealco.ca



Julianne Lavoie
Adjointe administrative

Oh non! Mon compte a été piraté!

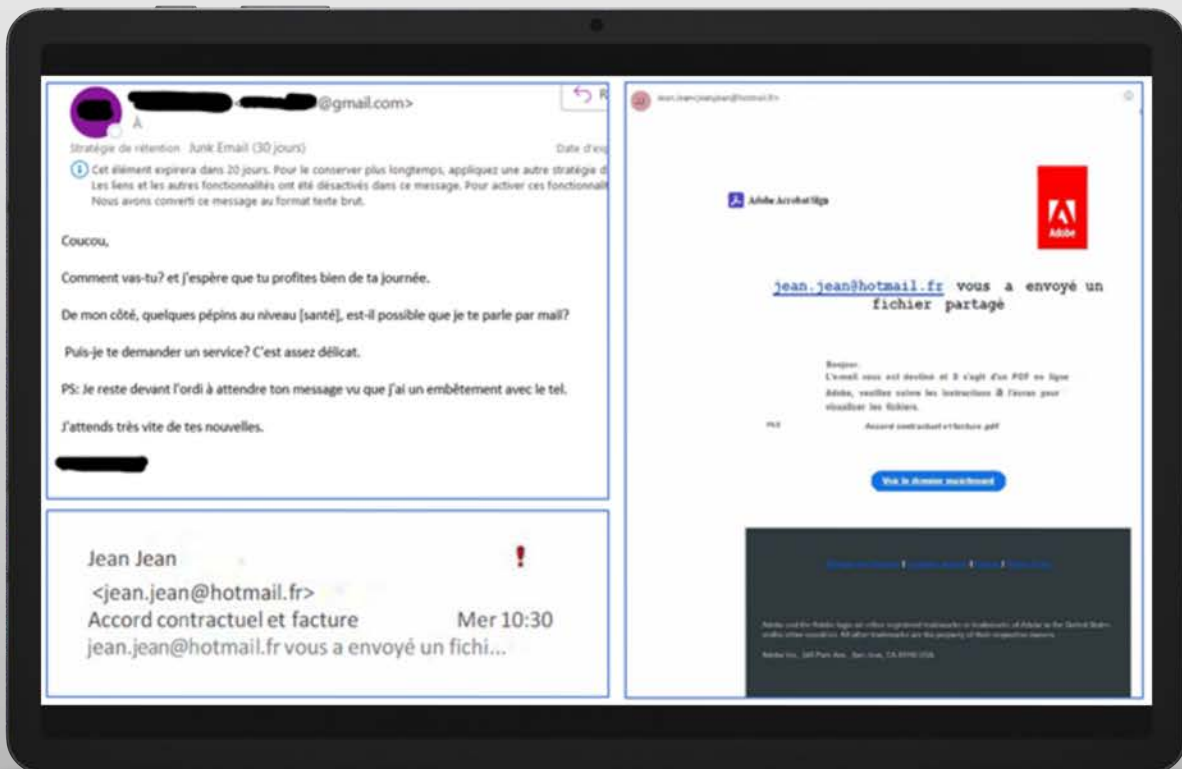
Certains se sentiront probablement visés dans ce titre, pourtant il s'agit d'une phrase que nous risquons tous de lancer un jour ou l'autre... Personne n'est à l'abri d'un piratage informatique.

La sécurité en ligne, c'est votre responsabilité avant tout.

Ces derniers mois, une hausse des cas de piratage de comptes de messagerie chez des particuliers et des entreprises a été observée. Ces comptes piratés ont été utilisés pour mener des attaques de phishing; une technique consistant à tromper les utilisateurs en leur faisant croire qu'ils communiquent avec une entité de confiance afin de leur soutirer des informations confidentielles telles que des identifiants de connexion ou des données bancaires.

Les liens inclus dans ces courriels de *phishing* vous redirigent souvent vers de fausses pages de connexion imitant (bien souvent à la perfection!) celles de grandes entreprises comme Microsoft, Google, Facebook et d'autres. Cela incite les utilisateurs à saisir leurs informations de connexion pensant se connecter à leurs services habituels. Une fois les informations indexées, hélas, il est déjà trop tard et les informations de connexion sont envoyées aux pirates.

Voici des exemples de courriels suspects reçus récemment :



Souvent, ces messages semblent authentiques et peuvent même réellement provenir de professionnels ou de représentants d'entreprises avec qui vous avez déjà eu affaire ou que vous fréquentez actuellement. Il faut donc être attentif aux indices qui peuvent vous aider à déterminer si un courriel est réellement légitime :

- Comporte-t-il une mention d'urgence inhabituelle?
- Les pièces jointes ou les liens partagés étaient-ils prévus dans mes communications antérieures avec la personne en question?
- Pourquoi je reçois ces documents ou ce lien?

Il est essentiel de rester vigilant en toutes situations. Les cybercriminels renouvellent leurs tactiques de jour en jour et font preuve d'imagination sans fin pour tromper les utilisateurs.

Pourquoi ça arrive?

L'accès à un compte en ligne (courriels et réseaux sociaux) est une mine d'or pour les fraudeurs. Ils peuvent extorquer de l'argent à vos contacts et vos proches en se faisant passer pour vous, accéder à tous vos autres comptes en ligne grâce aux informations du compte, revendre vos données personnelles et bien plus encore. Vous comprendrez donc que leur but est d'obtenir à tout prix un accès à ceux-ci.

Comment se protéger?

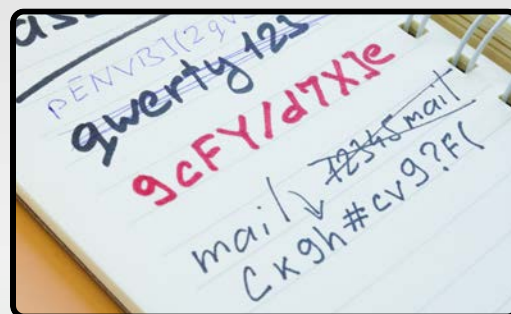
Chaque accès à une plateforme numérique que vous détenez est une porte d'entrée à une potentielle fuite d'information. Vos comptes en ligne détiennent beaucoup d'informations personnelles. **Il est donc crucial d'utiliser des mots de passe forts et différents pour chaque compte en ligne.**

Beaucoup de personnes utilisent le même mot de passe pour tout : comptes en ligne, appareil connecté, carte de débit et crédit, etc. Malheureusement, cela pose un problème : si un cybercriminel s'empare du mot de passe d'un de vos comptes, il a ensuite accès à tous vos comptes.

Combien de mots de passe différents devrait détenir une personne en moyenne selon vous?

La réponse : entre 60 et 80.

Impossible de retenir tout cela! Peut-être trouviez-vous votre calepin dans le tiroir une solution formidable, mais saviez-vous qu'il existe des [gestionnaires de mots de passe](#) qui feront tout le travail pour vous et seront davantage sécuritaires?



Mais ça ne s'arrête pas là!

Pour renforcer davantage la sécurité, une bonne habitude est d'activer [l'authentification multiple ou à deux facteurs \(2FA\)](#). Celle-ci rend la vie plus difficile aux pirates même s'ils ont réussi à obtenir les informations de connexion. En exigeant une deuxième méthode d'authentification, même si les identifiants de connexion sont compromis, l'accès au compte reste protégé, car le pirate n'aura pas accès à l'élément supplémentaire requis pour l'authentification.

S'assurer de se connecter qu'à des sources dignes de confiance.

Un site Web qui héberge votre compte en ligne, un organisme, une institution ou une entreprise légitime ne vous demandera jamais via la messagerie électronique ou les messages texte vos informations personnelles. Si vous recevez un message vous demandant de vous connecter, tentez toujours de le faire à partir du site Web officiel de l'organisation directement et évitez d'utiliser tout lien contenu dans un message électronique.

Finalement, ne jamais partager ses mots de passe à personne, encore moins par messagerie électronique. Rien ne peut vous assurer que le message ne sera pas intercepté par un tiers ou que la personne qui reçoit l'information soit réellement celle à qui vous l'envoyez.

L'ère numérique apporte bien des avantages, mais, comme tout outil, il doit être utilisé correctement sinon on peut s'en mordre les doigts!

Je vous invite à visionner cette capsule pour obtenir des astuces afin de créer un bon mot de passe :

<https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr/ressources/video-creez-un-mot-de-passe-robuste>

Le sujet vous intéresse?

<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/balados/11099/decrypteurs>

<https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr>

Julianne

MERCI à nos
généreux partenaires!!



Votre équipe agricole et agroalimentaire
À chaque étape de vie de votre entreprise

Une solide équipe composée de professionnels en financement agricole est disponible afin d'élaborer pour vous des stratégies novatrices pouvant répondre à vos besoins d'affaires.

Notre expertise est grande, ce qui nous permet d'avoir une vision globale de la situation et de vous aider à prendre de bonnes décisions!

Un accès privilégié à tous nos produits et services et à ceux de nos partenaires Desjardins

- Comptes et trésorerie
- Financement et cartes de crédit
- Transfert de ferme et aide à la relève
- Services internationaux
- Gestion de la paie et des ressources humaines
- Investissement et placements
- Assurance vie et santé, assurance de dommages et assurance crédit
- Assurance collective et épargne-retraite
- Services Fiduciaires

Une équipe dédiée à la réalisation de vos ambitions



Maryse ÉMOND, B.A.A.
Directrice Développement des affaires
Marché agricole
maryse.y.emond@desjardins.com



Catherine CÔTÉ, agronome
Directrice de comptes agricole
catherine.cote@desjardins.com



Frédéric CÔTÉ, agronome
Directeur de comptes agricole
frederic.f.cote@desjardins.com



Jérémie BLACKBURN, agronome
Directeur de comptes agricole
jeremie.blackburn@desjardins.com



Gino CHAYER, B.A.A., M. Sc.
Directeur de comptes agricole
gino.chayer@desjardins.com

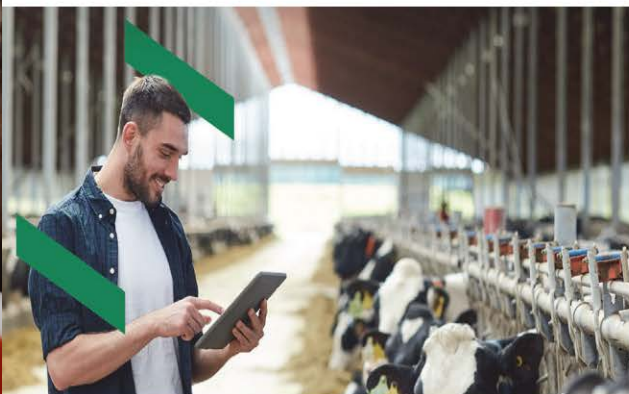


Jean-Philippe TREMBLAY
Directeur de comptes agricole
jean-philippe.tremblay@desjardins.com



Diane MALTAIS
Directrice de comptes agricole
diane.maltais@desjardins.com

**Les centres Desjardins Entreprises du Saguenay,
Lac-Saint-Jean, Charlevoix et Côte-Nord**
1 888 Affaire (1 888 233-2473) | desjardins.com



SERVICES CONSEILS
Harvey Larouche s.a.



541, rue Saint-Alphonse, bureau 100
Saint-Bruno (QC) G0W 2L0
Tél. : 418 343-3553
Télééc. 418 343-3067

Michel Larouche, CPA auditeur, CIRP
mlarouche@sconseils.ca

Andréane Chrétien-Lessard, CPA auditrice
aclessard@sconseils.ca

ME LINDA BEAULAC

Notaire

NOTAIRE | MÉDIATRICE

lbeaulac@notarius.net T 418 669-1936
2344, avenue du Pont sud, Alma, QC G8B 5V2 F 418 669-0671

Votre prime d'assurance
est-elle dans le champ?

Pas chez nous, il est temps de **récolter vos rabais!**





Guillaume Barrette
Producteur bovin



Astuce pour « éplucher » vos balles de foin

Quoi faire pour composer avec des plastiques d'enrobage collés/gelés sur les balles?

Si vous êtes capable, coupez le plastique du côté le plus exposé au soleil quelques jours avant l'utilisation. Même si c'est l'hiver et qu'il fait froid, l'exposition au soleil permettra à la pellicule plastique de se détacher en partie autour de la coupe. Vous pouvez ensuite retirer les balles de foin en prenant le soin de les faire tourner sur elles-mêmes. C'est un peu comme éplucher une orange.

Ce n'est pas infallible, mais disons que ça fonctionne la majorité du temps.



Conseil d'administration



Justine Boivin-Côté
Présidente

justine@boulangeriemedard.com



Nicolas Blackburn
Vice-président

nicolas@fromagerieblackburn.com



Étienne Savard
Administrateur

Courriel à venir



Timmy Gauthier
Administrateur

Dévoilement lors de la
prochaine édition



Étienne Bettez
Administrateur

lesjardinschezbettez@hotmail.com



Jade Girard
Administratrice

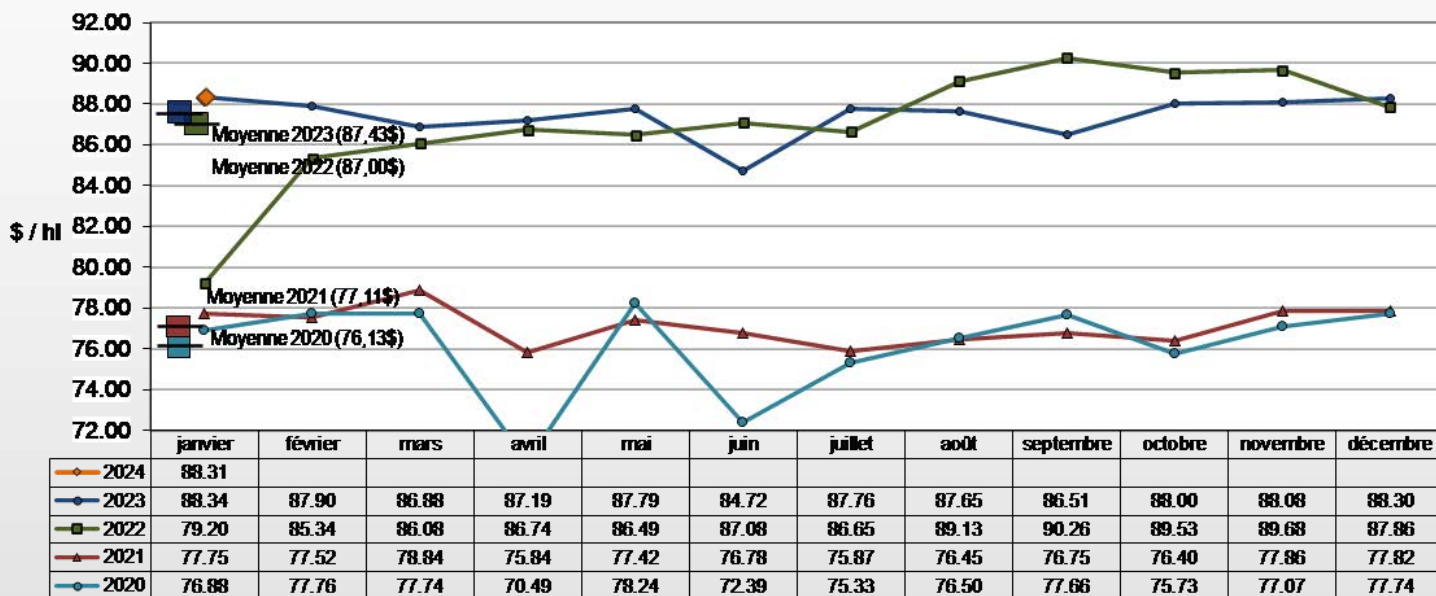
jadegirard1026@outlook.com



Pierre Gagnon
Agronome

Statistiques

Évolution du prix net du lait Prix payé aux producteurs (après frais de mise en marché) aux composantes moyennes du GMA gras: 4,20 protéine: 3,25 lactose: 5,93



Comme on peut le voir, le prix net de janvier 2023 est pratiquement le même qu'au même mois de l'an dernier. C'est une drôle de coïncidence causée par l'introduction du nouveau fonds d'amélioration de la mise en marché du lait qui retranche 0,35\$/hl supplémentaire au prix brut.

Si l'on compare l'ensemble de l'année 2023 aux années antérieures, on constate que depuis l'augmentation importante de février 2022, le prix net reçu par les producteurs n'a que peu varié. En enlevant le prix de janvier à la moyenne de l'année 2022, le prix moyen de 2023 aurait même baissé de 0,30\$/hl. C'est la diminution du prix mondial qui explique cette situation. Cependant, si l'on ajoute la variation des composantes du lait entre 2022 et 2023, c'est 1,00\$/hl supplémentaire qui s'est ajouté à la moyenne des montants versés aux producteurs pour une augmentation du prix net de 1,6%.¹

¹ (0,43\$ + 1,00\$) / 87\$/hl

Le point sur les taux d'intérêt

Taux hypothécaires	Au 16 février 2024	Au 5 déc. 2023	Au 14 juin 2023
1 an	7,84	8,09	6,94
3 ans	6,99	7,29	6,34
5 ans	6,84	7,14	6,49

Taux préférentiel au 16 février : 7,2%

Malgré un taux préférentiel immobile depuis juillet, les taux hypothécaires ont commencé à diminuer à la fin de décembre 2023. Les taux offerts anticipent déjà une baisse du taux directeur de la Banque du Canada. Une baisse de ce taux risque donc d'avoir peu d'impact sur les taux hypothécaires, du moins, dans un premier temps. Desjardins anticipe tout de même un taux hypothécaire d'un an se situant à 6,79 en milieu d'année 2024.

Prix offerts aux producteurs du Québec selon la période de livraison

Livraison	Orge	Avoine	Canola	Blé fourrager	Blé panifiable	Maïs	Soja
Février 2024	300	301	ND	299	365	219	567
Décembre 2023	230	315	639	320	350	275	629

Source: SRDI des PGQ, 16 février 2024.

Les prix ont nettement baissé depuis le début de décembre, particulièrement dans le maïs et le soya. La principale cause provient des semis et récoltes en Amérique du Sud qui sont meilleurs qu'anticipés.

Transactions au SCVQ

Période	Offres SCVQ		Qté achat comblée	1e étape kg /jour	2e étape %
	Vente kg /jour	Achat kg /jour			
Février 2024	552	17 829	3,1%	0,18	1,3%
Janvier. 2024	766	16 983	4,5%	0,28	2,1%
Déc. 2023	737	16 484	4,5%	0,31	2,2%
Moyenne 12 mois	833	17 391	4,8%	0,32	2,4%

On remarque que le pourcentage des offres d'achat comblé a été inférieur à la moyenne annuelle dans les trois dernières ventes, ce qui a entraîné cette moyenne à la baisse. Les quantités offertes en vente ont diminué graduellement depuis novembre alors que la quantité et le nombre de producteurs/acheteurs suivent la tendance inverse.

Produits locaux offerts par nos membres



Apiculteur



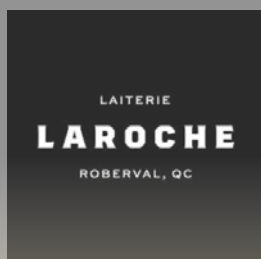
Producteur de farine et légumineuses



Producteur de viande



Laiterie



RIVERIN DU LAC

Produits locaux offerts par nos membres



Fromagerie



Légumes et petits fruits



Grossiste fruitier



Vous êtes transformateur et membre du GMA et votre logo n'apparaît pas sur ces page?

Pour le faire ajouter, communiquez avec l'équipe du journal!

(418) 679-5661 poste 251 Marc

poste 252 Naëla

(418) 547-9191 poste 262 Alexandra

La correction et le montage visuel de cette édition
du journal *Le Récolteur*
ont été passionnément réalisés par



Johanne Roberge
Correction linguistique,
conception visuelle,
bonne humeur et
bien plus!

makolabo.johanne@gmail.com  450-558-5227

